

## Projets en Haïti...

\* **Construction de la quatrième classe**, pour laquelle nous avons déjà collecté une bonne partie du budget nécessaire.

\* **Scolarisation des enfants réfugiés** : différentes pistes sont en vue pour proposer la continuité de la scolarisation à ces enfants arrivés de Port-au-Prince.

\* **Salle commune** : servant de cantine le matin, mais aussi de local pour les formations agricoles avec un jardin pédagogique. Enfin, elle pourrait servir aux réunions ou à des activités culturelles les vacances ou fins de semaine.

\* **Soutien agriculture** : réponses ponctuelles

## ...et projets en France

Nous allons continuer nos activités pour permettre de trouver le financement nécessaire à la réalisation de ces projets. Nous vous proposerons donc dans le courant de l'année une vente de cerises, un jeu de cases à cocher, certainement une randonnée... et toujours la présence à des marchés artisanaux et de Noël.

### Assemblée Générale Solèy Leve

**Le samedi 20 mars 2009 à 16h,**

à la Maison de la Vie Associative – 122 Bis rue du Barbâtre - Reims

Nous en profiterons pour présenter les photos et vidéos de notre dernier voyage, mais également pour parler de la situation à Gentillote et des soutiens que nous pouvons apporter.

### Point financier au 31 décembre 2009 (en €)

Bilan 2009			
Charges		Produits	
Report	0,00	Report	3 220,17
Fourniture & Papeterie	93,29	Vente de produits finis Livres, cartes, artisanats, ...	1 895,42
Frais postaux	12,27	Ventes diverses	164,00
Achats Artisanat Haïtien	353,00	Cotisations	300,00
Subventions à l'ASPAG	7 000,00	Dons	923,00
Assurance	97,00	Subventions Papiers de l'Espoir, Région, Ville de Reims, Crédit Mutuel)	5 180,00
Cotisations	35,00		
Services bancaires	81,81		
<b>Total</b>	<b>7 672,37</b>	<b>Total</b>	<b>11 682,59</b>
<b>4 010,22</b>			

Les dons à Solèy Leve sont déductibles des impôts à hauteur de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises.



# Solèy Leve

## Solidarité avec Haïti

### Bulletin d'information

Février 2010



Depuis le 22 février les enfants ont un repas quotidien grâce à la cantine

Le 12 janvier dernier, nous apprenions avec stupeur et horreur que Port-au-Prince était détruit.

Le 14 janvier, enfin, le téléphone répond à Port au Prince, nous rassurant sur la situation de nos amis de l'ASPAG y habitant. Nous attendrons le 16 pour avoir des nouvelles de Gentillote et de l'école.

Il n'y a pas de destruction à déplorer à Gentillote et dans la région. Mais, en quelques jours ce sont

environ 2000 personnes qui arrivaient sur la zone, fuyant l'horreur de Port-au-Prince où elles

n'avaient plus rien, ni bien, ni emploi, ni école.

Les quelques jours suivants le séisme ont été entièrement occupés par les problèmes de survie : accès aux soins, à la nourriture qui soit manquait, soit avait tellement augmenté qu'elle devenait inaccessible.

L'abattement, très fort dans un premier temps a fait place à de nouveaux projets, fonction de la nouvelle situation. Les personnes qui ont perdu leur travail à Port au Prince ne vont sans doute pas le retrouver de sitôt et ils doivent donc trouver de nouvelles orientations.

Le soutien, rapide et très fort, que nous avons reçu de la part de nos donateurs tant institutionnels que particuliers et transmis à nos amis de Gentillote leur a permis d'espérer à nouveau et de s'engager pour reconstruire leur avenir. Ces marques de solidarité ont aussi permis de nourrir, soigner et protéger nombre de sinistrés.

A tous, merci !

Nous laissons dans ce bulletin la parole à Jean Marc Henry, président de l'ASPAG pour nous présenter la situation à Gentillote, mais aussi les besoins et orientation de l'ASPAG.

*Thierry Raoux, Président et toute l'équipe de Solèy Leve*

**Contacts** : 1 rue Hugues Krafft – 51100 Reims

E-mail : [soleyleve@lautrebord.com](mailto:soleyleve@lautrebord.com) - Site : <http://soleyleve.lautrebord.com>

# A Gentillote

## L'école



La troisième salle est construite et accueille les premiers enfants de l'école en 1ère année fondamentale (cp). Actuellement l'école compte 105 enfants repartis en trois classes. Elle a également quatre institutrices. L'une d'entre elle a été au centre de AYiti Education<sup>(1)</sup> pour un stage d'une semaine aux mois de décembre. Le séisme fait que les trois autres vont être obligées de suivre une semaine de formation sur place.<sup>(2)</sup>

## Gentillote, après le séisme du 12 janvier

Après le séisme du 12 janvier 2010, on a constaté l'inverse du phénomène qui existait depuis longtemps en Haïti : l'exode rural. Aujourd'hui tout le monde prend le chemin du retour. Gentillote n'est pas exempt, la majorité des originaires de Gentillote et des environs qui vivaient à Port-au-Prince est rentrée chez soi. Cela a augmenté la population locale considérablement et en un temps record le nombre de personnes à nourrir a quasiment été doublé. Les membres de l'ASPAG et les institutrices ont recensé plus de 1500<sup>(3)</sup> personnes, adultes et enfants<sup>(4)</sup>.

## La cantine : une bouffée d'air

Démarrée depuis le 22 février, la cantine apporte un soulagement important aux parents et aux enfants qui viennent à l'école souvent à jeun. Les parents prennent en charge la cantine en se relayant chaque fin de semaine. La façon dont ils sont dévoués et très impliqués prouve le rôle que la cantine joue dans la communauté. Cependant, L'ASPAG souhaite voir les gens de Gentillote capables de produire suffisamment pour nourrir leurs enfants convenablement avant de les envoyer à l'école.



## Accueil des réfugiés et actions en cours

Après avoir aidé quelques réfugiés soit à regagner Gentillote soit à acheter des médicaments ou de la nourriture avec les fonds d'urgence reçus de Solèy-levé, l'ASPAG reste en contact avec les réfugiés et essaie de dynamiser ses actions pour les aider à répondre à leurs besoins à moyen terme.

L'association souhaite encadrer les agriculteurs pour qu'ils produisent plus. Le moyen le plus efficace serait d'installer des citernes à proximité des maisons pour récupérer et conserver le maximum d'eau de pluie. Cette eau alimenterait les prés pendant la saison sèche qui est assez longue. Nous allons faire l'expérience d'un jardin alimenté par l'eau de pluie en installant un jardin scolaire pour produire des légumes pour la cantine. Car il faut faire remarquer que la principale difficulté des agriculteurs réside dans le fait qu'il faut attendre la pluie pour semer et faire pousser les plantes. Or, les pluies sont le plus souvent plus dévastatrices qu'utiles, car à force d'attendre la pluie on finit par semer en mai ; trop proche de la saison cyclonique (juillet-novembre) Donc, quand le cyclone arrive les plantations sont détruites ou emportées par les eaux. Pour l'instant, l'ASPAG rencontre des planteurs pour trouver les points stratégiques pour placer les citernes si on arrive à trouver le financement nécessaire un jour<sup>(5)</sup>.



Jean Marc Henry, Président de l'ASPAG

(1) situé à Port-au-Prince

(2) Nous avons pensé que malgré l'impossibilité d'envoyer les institutrices en formation à Port-au-Prince, il était plus que jamais indispensable de poursuivre les efforts de formation pour garantir la qualité de l'enseignement.

(3) Le recensement n'a pu être réalisé sur l'ensemble de la zone, aussi, tenant compte des maisons non visitées on peut estimer à 2000 le nombre total de réfugiés.

(4) Précisons que la continuité de la scolarisation des enfants réfugiés est aussi un souci pour l'ASPAG, qui est en cours de recensement de ces enfants et de leur niveau réel. Ce point nécessite une étude avec les écoles des environs.

(5) Une première citerne pourra être mise en place à l'école. Nous espérons également pouvoir financer une deuxième citerne avec la construction d'un local collectif (cantine)